

PAS DE CONGÉ SCOLAIRE LE 10

Une directrice d'école : « À chaque pont, c'est la galère ! »

● Ce mardi 11 novembre, jour de la commémoration de l'armistice, est un jour férié, et donc de congé pour tout le monde. De nombreux parents prendront vraisemblablement congé aussi lundi, histoire de profiter d'un beau week-end prolongé.

Sauf que les enfants, eux, ne seront pas en congé et doivent donc aller à l'école. Tout comme les enseignants. Dans certaines écoles, cela ne semble guère poser problème. Dans d'autres, par contre, on râle. « Ne pas donner congé un jour de pont, c'est un non-sens du ministère », peste la directrice d'un établissement du Brabant wallon. « À chaque pont, c'est la galère pour avoir les enfants en classe. Personnellement, je préférerais qu'on supprime un jour de congé pendant les vacances et qu'on nous laisse faire ce pont. On dit que les enseignants ont beaucoup de congés, le problème, c'est qu'ils ne sont pas mis au bon moment ! »

Pas question pourtant de se montrer laxiste. « Je dois insister pour que les enfants soient présents, c'est

mon boulot. Et pour moi, un mot des parents, un jour comme ça, ce n'est pas suffisant. En tout cas, ce ne sera pas considéré comme un jour de maladie. Juste un jour excusé, si je l'accepte ! »

Si ce jour n'a pas été fixé comme jour de congé, c'est que, si on l'avait fait, « le nombre de jours d'école obligatoires, soit 182 ou 183 jours par an, n'aurait pas été atteint », explique-t-on au cabinet de la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Certains établissements ont par contre eu la bonne idée de fixer à ce 10 novembre une de leurs trois journées pédagogiques annuelles. Mais le ministère ne donne toutefois aucune consigne en ce sens. « Il vaut mieux organiser les journées pédagogiques les jours qui permettent de faire un « pont », dans l'intérêt des familles », ajoute le porte-parole de la ministre. « Mais il y a 100.000 enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, et c'est impossible qu'ils soient tous en formation en même temps ». ■

MBV.